

associée à la maladie, en faisant la promotion d'une meilleure compréhension de l'indétectabilité et de l'intransmissibilité. Encore faut-il renforcer la compréhension de ce concept parmi les PVVIH et leurs proches, communiquer autour de l'approche I=I de manière plus élargie pour atteindre l'impact escompté.

C'est dans cette optique que le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale prévoit de recruter un consultant national dans le cadre de la subvention du Fonds mondial pour appuyer un exercice de planification afin de développer l'approche I=I pour le VIH comme mesure d'accompagnement du plan stratégique national intégré VIH/HV et IST 2024-2030.

II. OBJECTIF

1. Objectif général

- ✓ Intégrer les principes I=I dans le programme national de lutte contre le sida.

2. Objectif spécifique

- ✓ Développer une approche I=I spécifiquement adaptée au Maroc qui s'appuie sur des données probantes pour prévenir la transmission du VIH avec l'implication active des PVVIH.

III. TÂCHES À RÉALISER PAR LE CONSULTANT

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec le comité de pilotage composé de la DELM (DMT, PNLS, PNLAT, UGFM), INH, Comité de prise en charge VIH, ONGs thématiques VIH, représentant des PVVIH au CCM, OMS et ONUSIDA pour mettre en œuvre les activités suivantes :

1. Réaliser une revue de la littérature scientifique actuelle, des politiques et des programmes liés à I=I, à l'échelle nationale et internationale.
2. Effectuer des entretiens avec les acteurs clés, notamment les prestataires de soins, les représentants communautaires et les personnes vivant avec le VIH, pour assurer un développement inclusif de la stratégie.
3. Évaluer les messages actuels de santé publique et la stigmatisation liée au VIH pour les aligner avec les principes I=I.
4. Elaborer un plan de communication autour des principes I=I.
5. Élaborer le document de l'approche I=I qui inclut :

- Des directives pour les prestataires de soins de santé pour intégrer I=I dans les conseils et les plans de traitement des patients.
 - Des campagnes de sensibilisation sur le I=I et de lutte contre la stigmatisation et discrimination.
 - Des plans de plaidoyer pour aborder les barrières légales et socio-culturelles à l'acceptation et à la mise en œuvre de la stratégie.
 - Des messages clés de l'approche I=I pouvant être mis dans un dépliant et véhiculer facilement dans les différentes plateformes de communication.
6. Elaborer un cadre de suivi et évaluation de la mise en œuvre de l'approche I=I.
 7. Animer un atelier de concertation avec les partenaires sur l'approche I=I.
 8. Intégrer les remarques et commentaires issus de l'atelier de consensus et produire la version finale du document.

IV. LIVRABLES

1. Version draft et version finale de l'approche I=I comprenant le plan de mise en œuvre et les indicateurs de suivi.
2. Principaux messages pour matériaux éducatifs, kits de sensibilisation et de communication sur I=I destinés aux groupes à risque et aux professionnels de santé.

V. DUREE ET MODALITES DE LA CONSULTATION

Cette consultation est prévue entre mai et septembre 2024 pour une durée de 15 jours, répartis à titre indicatif comme suit :

Tâches	Nombre de jours
Revue documentaire, état des lieux, entretiens, focus group	4
Rédaction du draft de l'approche I=I	5
Elaboration des principaux messages pour le matériel de communication	2
Animation de l'atelier de consensus	2
Finalisation des documents	2

VI. QUALIFICATIONS ET EXPERTISE :

- Diplôme avancé en santé publique, sciences sociales ou domaine connexe.
- Grande connaissance du programme national de lutte contre le sida et du système de Santé Marocain
- Compréhension solide du système de prise en charge du VIH au Maroc.
- Connaissances du domaine de l'information, éducation sensibilisation serait un atout
- Très bonnes capacités de synthèse et de rédaction.

VII. MODE ET DATE DE PAIEMENT

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial - Maroc - subvention MAR-C-MOH.

La rémunération s'entend :

- Brute avant déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les personnes physiques et morales-Prestataires étrangers et 30% pour les personnes physiques-Prestataires résidents au Maroc.
- Nette pour les Autoentrepreneurs et les personnes morales-Prestataires résidents au Maroc. Le Ministère se charge des démarches auprès de la DGI pour l'obtention de l'attestation d'exonération sur la base de la facture proforma à préparer par le Prestataire.

VIII. PIECES A FOURNIR

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard **le 17 Mai 2024 à minuit**, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des MST Sida, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : programmesida@gmail.com et f.gomri@programmefondsmondial.ma, en mettant dans l'objet de l'email : **TDR Implantation de l'approche « Indétectable = Intransmissible » dans la riposte nationale contre le Sida.**

Le dossier doit comprendre :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les expériences relatives à la thématique de la consultation,

- Une Note méthodologique comportant une description de la méthodologie de travail qui sera adoptée pour répondre aux termes de la consultation ;
- Une Proposition financière.